



Aubervilliers, le 1^{er} avril 2015

1^{er} avril 2015 : Aubervilliers proclame solennellement son indépendance

Lorsque, il y a un an, la nouvelle équipe municipale s'est mise en place, elle a choisi d'entrer en dialogue avec l'État français, faisant le pari qu'il était possible d'avancer dans le sens de l'égalité des Albertivillariens avec le reste de la population nationale. Depuis, qu'avons-nous récolté ? Le mépris et les discriminations.

Puisque nous ne pouvons conquérir notre égalité, Aubervilliers décide de la prendre en proclamant solennellement son indépendance. Nous invitons le ministre des Affaires étrangères français à nommer un ambassadeur pour en négocier les termes.

Réuni clandestinement à l'espace Fraternité, la Front de Libération d'Aubervilliers a établi des mesures d'urgence pour le nouvel État indépendant :

- La devise de l'État albertivillarien sera « Liberté, Égalité, Fraternité, pour de vrai ! ».
- La politique d'austérité menée par l'État français a réduit notre dotation de 2,1 millions d'euros. Pour rééquilibrer son budget et pourvoir aux besoins de ses citoyens, l'État albertivillarien instaurera des péages aux postes frontières des portes de la Villette et d'Aubervilliers (en garantissant la gratuité pour les véhicules issus des villes amies du 93).
- Ces péages seront levés lorsque, conformément à ses engagements, la RATP aura mis en service en 2019 les stations Aimé Césaire et Mairie d'Aubervilliers de la ligne 12 du métro.
- Le nouvel État albertivillarien adressera à l'ONU une demande d'admission
- Le nouvel État albertivillarien adressera à l'Unesco une demande d'inscription du kebab des Quatre Chemins au patrimoine mondial de l'humanité.
- La nouvelle langue nationale sera l'Auberwesh, créole reconnu par les linguistes intégrant les mots des langues maternelles pratiquées à Aubervilliers et de l'argot français des cinquante dernières années.
- L'éducation sera le cœur de la construction de notre nation albertivillarienne, alors que, jusque-là, l'État français dépensait 47 % de plus pour la scolarité d'un élève parisien que pour celle d'un élève de notre académie.
- Dans les négociations avec l'État français, nous refuserons tout essai nucléaire sur notre sol. Les ressources naturelles qui seront éventuellement trouvées (pétrole, gaz, miel, nicotine, etc.) appartiendront à l'État albertivillarien.

- La dépendance à l'État français s'est trop longtemps traduite par des inégalités de santé. Récemment encore, l'État français a décidé arbitrairement de fermer le seul service de radiothérapie sur la commune. Le nouvel État albertivillarien réquisitionnera toutes les structures nécessaires à la préservation de la santé de ses citoyens.
- La fête nationale sera le 1^{er} avril, jour de l'indépendance. Le drapeau représentera une faucille, un marteau et un poisson. L'hymne national sera « Qui ne chante pas n'est pas d'Auber, -ber ! ».
- Plus d'un tiers de la population albertivillarienne s'est vue dénier ses droits les plus élémentaires par l'État français au prétexte qu'elle n'a pas la nationalité française. Tous les habitants de l'État albertivillarien auront le droit de voter et d'être élus à l'Assemblée populaire et démocratique d'Aubervilliers.

La cérémonie officielle de fondation de l'État d'Aubervilliers aura lieu un de ces jours place de l'indépendance (anciennement place de la Mairie).

La Municipalité